Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 8770442
Centre d'intérêt: 120

Québec (Province) Secrétariat à l'éducation des adultes.

Un projet d'éducation permanente : cahier du suivi des mesures / Ministère du Conseil exécutif, Secrétariat à l'éducation des adultes. -- Québec : Le Secrétariat, 1985.
27 f. ; 22x36 cm.Dépouillement: L'accessibilité ; Partage des pouvoirs et responsabilités.

Descripteur(s): Education permanente * Politique gouvernementale * Rôle du gouvernement * Accès à l'éducation * Aide financière * Service de l'éducation des adultes * Partage des pouvoirs * Formation professionnelle * Education populaire * Education des adultes

Constitué à partir du cahier de participation utilisé lors de la rencontre nationale de concertation des 10 et 11 mai 1984, ce cahier regroupe l'ensemble des mesures contenues dans l'Enoncé d'orientation et plan d'action en éducation des adultes, ##Un projet d'éducation permanente##, sous deux grands thèmes: 1. L'Accessibilité; 2. Le partage des pouvoirs et responsabilités. Les nouvelles mesures annoncées lors de la rencontre nationale de concertation, de même que celles identifiées depuis dans les ministères, ont également été intégrées à ce Cahier. Pour chacune de ces mesures, le Secrétariat à l'éducation des adultes a demandé aux ministères d'identifier leurs responsabilités et d'en spécifier l'échéancier de réalisation. Ces échéances constituent un cadre de travail pour les ministères. Elles pourront cependant varier selon le développement global de la mise en oeuvre de la politique gouvernementale.

Type de document: r

EDUQ 877044

Gouvernement du Québec
Ministère du Conseil exécutif
Secrétariat à l'éducation des adultes

UN PROJET D'ÉDUCATION PERMANENTE

CAHIER DU SUIVI DES MESURES

A. L'ACCESSIBILITÉ

B. PARTAGE DES POUVOIRS ET RESPONSABILITÉS

Québec, le 19 mars 1985

Secrétariat à
l'éducation des adultes

EDUQ 87704

Gouvernement du Québec
Ministère du Conseil exécutif
Secrétariat à l'éducation des adultes

UN PROJET D'ÉDUCATION PERMANENTE

CAHIER DU SUIVI DES MESURES

A. L'ACCESSIBILITÉ

B. PARTAGE DES POUVOIRS ET RESPONSABILITÉS

Québec, le 19 mars 1985

Secrétariat à
l'éducation des adultes

Secrétariat à l'éducation des adultes
Ministère du Conseil exécutif
875, Grande-Allée Est
Édifice "H", 3e étage
Québec, Québec
G1R 4Y8
Tél.: (418) 643-4990

INTRODUCTION

Constitué à partir du Cahier de participation utilisé lors de la rencontre nationale de concertation des 10 et 11 mai 1984, le Cahier du suivi des mesures doit être regardé comme un instrument de travail. Il regroupe l'ensemble des mesures contenues dans l'Énoncé d'orientation et plan d'action en éducation des adultes, Un projet d'éducation permanente, sous deux grands thèmes: A) L'accessibilité; B) Le partage des pouvoirs et responsabilités. Les nouvelles mesures annoncées lors de la rencontre nationale de concertation, de même que celles identifiées depuis dans les ministères, ont également été intégrées à ce Cahier.

Pour chacune de ces mesures, nous avons demandé aux ministères d'identifier leurs responsabilités et d'en spécifier l'échéancier de réalisation. Ces échéances constituent un cadre de travail pour les ministères. Elles pourront cependant varier selon le développement global de la mise en oeuvre de la politique gouvernementale.

Le Cahier du suivi des mesures, de par ses fonctions, est un instrument qui est appelé à évoluer et à se modifier. Ainsi une mécanique de mise à jour a été élaborée par le Secrétariat à l'éducation des adultes et les ministères impliqués. Ce Cahier est maintenant complété par une série de fiches faisant l'état de réalisation des mesures de chacun des ministères. De plus, selon les orientations gouvernementales et les circonstances, de nouvelles mesures peuvent s'ajouter à celles existantes pour permettre une meilleure atteinte des objectifs fixés en éducation des adultes.

Convaincus que ce Cahier deviendra un instrument indispensable dans la mise en oeuvre et le développement de la politique gouvernementale en éducation des adultes, nous invitons tous les organismes impliqués à en faire usage et à nous transmettre tout commentaire pouvant en améliorer les prochaines éditions.

Le Secrétariat à l'éducation des adultes

NOTE: Signification des symboles utilisés dans la classification des mesures

. Mesures contenues dans l'Énoncé d'orientation et plan d'action sur l'éducation des adultes.

- Mesures découlant des engagements ministériels pris lors de la rencontre nationale de concertation des 10 et 11 mai 1984.

+ Mesures ajoutées par les ministères.

( ) Autres ministères ayant des actions touchant la responsabilité ministérielle.

SOMMAIRE

A.	L'ACCESSIBILITÉ DU SYSTÈME PUBLIC D'ÉDUCATION SELON LA SPÉCIFICITÉ DES ADULTES	1
A. 1.0	Une orientation fondamentale et des populations-cibles	2
A. 2.0	L'accès à l'aide financière	4
A. 3.0	L'accès aux services professionnels	5
A. 4.0	Un cadre, des programmes et des pratiques de formation accessibles	8
A. 5.0	L'accès à la sanction des études	15
B.	LE PARTAGE DES POUVOIRS ET RESPONSABILITÉS	16
B. 1.0	Une reconnaissance du rôle et des responsabilités des intervenants	17
B. 2.0	Les lieux de concertation	22
B. 3.0	Structures organisationnelles	26

A. L'ACCESSIBILITÉ DU SYSTÈME PUBLIC D'ÉDUCATION SELON LA SPÉCIFICITÉ DES ADULTES

A. L'ACCESSIBILITÉ DU SYSTÈME PUBLIC D'ÉDUCATION SELON LA SPÉCIFICITÉ DES ADULTES

ORIENTATIONS	MESURES	RESPONSABILITÉ	ÉCHÉANCIER
A. 1.0 **Une orientation fondamentale et des populations-cibles**			
1.1 Ouverture du système public d'éducation (1)			
Le système scolaire public doit être plus accessible à l'ensemble des citoyens (33).	1.1.1 . Cette ouverture est déjà assurée dans les pratiques universitaires.	MESST	
Dans cette optique, les organismes et les établissements d'enseignement doivent considérer l'éducation des adultes comme partie intégrante de leur mission ou même titre que celle des jeunes (33).	1.1.2 . Elle est inscrite dans la loi sur les collèges.	MESST	
À l'instar de ceux du système scolaire, les centres de formation et les écoles spécialisées des autres ministères doivent se rendre accessibles à l'ensemble des groupes de population intéressés (31).	1.1.3 . Elle sera inscrite dans la loi sur l'enseignement primaire et secondaire public.	MEQ	Réalisé le 21 décembre 1984
Il s'agit d'intégrer le système d'éducation au projet de l'éducation permanente pour qu'il devienne accessible et adapté aux besoins des diverses populations (34).	1.1.4 . Le Libellé du mandat du ministère de l'Éducation sera modifié.	MEQ	Session printemps 1985?
	1.1.5 - La loi sur l'enseignement primaire et secondaire public: - contiendra des garanties légales d'accessibilité aux adultes en formation de base; - affirmera très clairement la responsabilité des commissions scolaires à l'égard de l'éducation des adultes; - reconnaîtra les contraintes particulières aux adultes en tenant compte de la disponibilité des ressources.	MEQ	Projet de loi sur la restructuration
	1.1.6 Intensification des actions des instituts de technologie agricoles de Saint-Hyacinthe et de La Pocatière auprès de la clientèle adulte de l'agro-alimentaire.	MAPAQ	En réalisation

(1) Dans le texte, les chiffres entre parenthèses réfèrent aux pages de "l'Énoncé d'orientation et plan d'action en éducation des adultes".

A. L'ACCESSIBILITÉ DU SYSTÈME PUBLIC D'ÉDUCATION SELON LA SPÉCIFICITÉ DES ADULTES

ORIENTATIONS	MESURES	RESPONSABILITÉ	ÉCHÉANCIER
1.2 Populations-cibles Les ressources ne sont pas illimitées. Il reviendra au gouvernement d'établir périodiquement les priorités d'offre de services et de répartir les ressources disponibles. Mais cela ne peut aucunement justifier que le système soit structurellement inacessible à certains groupes. De même, cela ne peut justifier que des frais à débourser excluent les plus démunis des services éducatifs (34).	1.2.1 - Les populations-cibles: les jeunes adultes; les femmes; les catégories de personnes les plus défavorisées (chômeurs peu scolarisés, assistés sociaux, analphabètes, jeunes adultes peu qualifiés, femmes en phase de réinsertion au marché du travail et personnes handicapées); la main-d'oeuvre déjà qualifiée et qui est à perfectionner dans les secteurs en expansion au Québec; les gestionnaires de l'entreprise privée et des coopératives; les travailleurs et les travailleuses à temps plein et à temps partiel qui risquent de perdre leur emploi faute de perfectionnement.	Tous MMSR MEQ MESST MIC	 En cours En cours
	1.2.2 - Reconnaissance des communautés culturelles comme clientèle-cible et association de leurs représentants à l'identification de leurs besoins.	MCCI (MMSR)	En cours
	1.2.3 - Prendre les moyens pour atteindre nos objectifs de clientèles féminines et faire en sorte que les programmes gouvernementaux soient ouverts à tous.	MMSR, MEQ Réseaux MESST	1985-86 En cours
	1.2.4 Préciser les services à offrir à la clientèle de l'agro-alimentaire.	MAPAQ	En cours
	1.2.5 + Faire des outils pour assurer le suivi de l'intégration du volet de la condition féminine dans l'application de la politique à la demande du Comité interministériel.	SCF	Juin 1985

A. L'ACCESSIBILITÉ DU SYSTÈME PUBLIC D'ÉDUCATION SELON LA SPÉCIFICITÉ DES ADULTES

ORIENTATIONS	MESURES	RESPONSABILITÉ	ÉCHÉANCIE
A. 2.0 **L'accès à l'aide financière**			
L'accès aux programmes d'aide financière sera élargi à certaines catégories de personnes qui reprennent les études (34).	2.0.1 . Aménagement des régimes d'aide financière pour certains personnes en cheminement discontinu de formation.	MESST	2 volets réali sés, 2 volets en préparatio
Les ressources éducatives ne se limitant pas au système scolaire établi, il y a lieu de reconnaître pleinement le rôle des autres agents de formation: entreprises, organismes d'éducation populaire, associations, syndicats, municipalités, groupes de citoyens, etc. (24).	2.0.2 . Levée de l'obstacle des frais à débourser, au moins pour les plus démunis.	MEQ MESST	Prim-Sec: 85 Coll.: en pré ration
	2.0.3 . Déduction fiscale de frais de garde d'enfants.	SCF	
	2.0.4 . Ajout de places en garderies	Office des garderies	
	2.0.5 . Accroissement des fonds disponibles pour les OVEP, notamment pour les analphabètes et les personnes handicapées.	MEQ MESST	Réalisé en 8 Demandes ac tionnelles en 85-86
	2.0.6 . Participation financière du gouvernement qui partagera avec les entreprises certains frais de formation de leur personnel.	MMSR	
	2.0.7 . Allocation supplémentaire de sécurité du revenu pour certains jeunes bénéficiaires désirant acquérir une expérience de travail.	MMSR	Réalisé
	2.0.8 . Soutien financier aux jeunes bénéficiaires de sécurité du revenu afin de leur permettre de compléter une scolarité inachevée de niveau secondaire.	MMSR	Réalisé

ORIENTATIONS	MESURES	RESPONSABILITÉ	ÉCHÉANCIER
	2.0.9 . L'ensemble de ces mesures pourrait être assorti d'un soutien pour appuyer des actions spéciales, telle l'accès à l'égalité en emploi à l'intention des femmes (54).	MMSR	1985-86
	2.0.10 - Ouverture du système de prêts et bourses aux femmes aux foyers qui désirent retourner aux études par une modifications du calcul de l'aide financière en ce qui regarde le revenu du conjoint.	MESST	Réalisé
	2.0.11 - Assouplissement des règles de calcul pour les familles monoparentales ayant des enfants d'âge préscolaire.	MESST	Réalisé
A. 3.0 **L'accès aux services professionnels:** accueil et référence, information scolaire et professionnelle, aide à l'orientation et au choix de formation, étude de dossier, reconnaissance des acquis:	3.0.1 . Budget supplémentaire pour supporter l'organisation et le fonctionnement des services d'accueil et référence.	MEQ (MMSR) (réseaux)	En cours
3.1 L'accueil et référence et les services qui en découlent Le gouvernement entend donc soutenir le développement de services régionaux d'accueil et de référence en éducation des adultes... Ces services seront offerts, financés, animés et gérés en régime de concertation par le groupe des organismes et établissements participants dont les commissions de formation professionnelle, les commissions scolaires et les collèges.	3.0.2 + Création au MCCI d'un Service d'évaluation et de référence.	MCCI	Avril 1985
	3.1.1 . L'implantation sera faite en collaboration avec les réseaux scolaires, les commissions de formation professionnelle et les organismes volontaires d'éducation populaire (65-66).	MEQ MESST MMSR	En cours
Décloisonnés et régionalisés, ces services devront être offerts au sein de plusieurs unités, "déconcentrés" en plusieurs points de services qui constitueront autant de points d'entrée possibles des citoyens dans le vaste système éducatif.	3.1.2 - En accueil et référence, il n'y aura pas de modèle imposé mais des modèles particuliers répondant aux attentes des régions et à l'intérieur desquels seraient représentés les groupes populaires et féminins.	D.R. - (MEQ) C.F.P. - (MMSR) (MESST)	En cours

A. L'ACCESSIBILITÉ DU SYSTÈME PUBLIC D'ÉDUCATION SELON LA SPÉCIFICITÉ DES ADULTES

ORIENTATIONS	MESURES	RESPONSABILITÉ	ÉCHÉANCIER
Les usagers de ces services pourront être une personne, un groupe, une association volontaire, une entreprise, une corporation professionnelle ou encore un groupement de partenaires socio-économiques.	3.1.3 . Les premières démarches d'implantation sont confiées à la Direction générale des réseaux et aux Directions régionales de concert avec les établissements d'enseignement et les instances du MMSR en région.	MEQ MESST	Réalisé en août 1984
...Entre l'accueil initial et l'orientation proposée, l'aide personnalisée y prend les couleurs de l'information, du conseil et éventuellement de l'évaluation des acquis de formation (66).	3.1.4 . Un groupe de travail sera chargé de mener des consultations avec les organismes responsables de la mise en place et du fonctionnement de tous les mécanismes régionaux nécessaires à l'application de la politique. Il s'agit de l'organisation de tables de concertation éducation-CFP et de services d'accueil et référence.	MEQ MESST MMSR	Novembre 1984
	3.1.5 . D'ici à ce que l'organisation régionale soit mise sur pied, on confiera à un organisme scolaire le mandat de gérer le nouveau budget que le gouvernement alloue à chaque région.	MEQ	Réalisé dans quelques régions. En cours dans les autres
	3.1.6 . Formation du personnel des services d'accueil et référence en vue de l'élimination des stéréotypes sexistes.	Organ. décentralisés avec outils fournis par les ministères	Outils disponibles
	3.1.7 - Maintien des capacités d'accueil et de référence dans les réseaux.	MEQ MMSR MESST	En cours
3.2 La reconnaissance des acquis Des mécanismes et des instruments d'évaluation des acquis seront accessibles pour chaque ordre d'enseignement et sous la responsabilité des organismes ou établissements en cause, dans chaque service régional d'accueil et référence mis en place pour	3.2.1 . Comité de coordination ministérielle impliquant toutes les Directions concernées.	MEQ MESST	Réalisé en novembre 1983
	3.2.2 . Plan d'action triennal (1983-86) déjà adopté au M.E.Q. relatif à la reconnaissance des acquis de formation.	MEQ MESST	En cours

A. L'ACCESSIBILITÉ DU SYSTÈME PUBLIC D'ÉDUCATION SELON LA SPÉCIFICITÉ DES ADULTES

ORIENTATIONS	MESURES	RESPONSABILITÉ	ÉCHÉANCIER
l'ensemble de la population. Ils se retrouveront dans toute la mesure du possible, au sein de chaque "point de services", pour la réponse la mieux adaptée aux besoins des adultes et pour l'accès le plus large aux ressources éducatives (39).	3.2.3 . Plan à quatre volets: la programmation, l'instrumentation, l'évaluation et la reconnaissance.	MEQ MESST	Plan adopté en février 1984
Ces mécanismes devraient permettre à toute personne d'obtenir, au besoin, un avis autorisé, formulé dans une attestation officielle par lequel soient reconnus ses acquis de formation, soit aux études, soit autrement dans ses expériences de vie, de travail, d'engagement socio-culturel (37).	3.2.4 . Activités prévues jusqu'en 1986 pour les trois ordres d'enseignement.	MEQ MESST	En voie de réalisation
	3.2.5 - Diffusion du plan d'action du ministère de l'Éducation.	MEQ MESST	Plan diffusé en mai 1984
	3.2.6 - Information auprès des organismes et de la population sur les services disponibles.	MEQ MESST	.Opération continue; .Rédaction d'un document d'information: novembre 1984; .Élaboration d'outils additionnels d'évaluation en cours.
	3.2.7 Élaboration d'instruments et d'une grille permettant l'évaluation des acquis de connaissances et d'habiletés dans la production agricole.	MEQ MESST (MAPAQ)	Automne 1985

A. L'ACCESSIBILITÉ DU SYSTÈME PUBLIC D'ÉDUCATION SELON LA SPÉCIFICITÉ DES ADULTES

ORIENTATIONS	MESURES	RESPONSABILITÉ	ÉCHÉANCIER
A. 4.0 **Un cadre, des programmes et des pratiques de formation accessibles**			
4.1 Des aménagements pour une nouvelle mission C'est donc chaque commission scolaire et chaque collège qui devront considérer l'éducation des adultes comme une facette essentielle de leur mission de base. Les Services d'éducation des adultes seront maintenus et constitueront une garantie qu'une attention directe sera accordée à des besoins dont l'histoire et les faits nous démontrent maints aspects spécifiques (33). Il convient d'assurer des aménagements qui garantissent..., dans le respect de caractères propres que les adultes de chez nous ont mis des années à expliciter et à faire reconnaître, ... un accueil attentif à leurs besoins particuliers (35).	4.1.1 . Il revient à chaque commission scolaire et à chaque collège de faire les aménagements administratifs et pédagogiques nécessaires à l'ouverture et à l'accessibilité du système public d'éducation.	Tous MMSR MEQ MESST	En cours Réalisé 84-85
	4.1.2 - Identification et protection dans les règles budgétaires des budgets voués à l'éducation des adultes.		
	4.1.3 - La loi sur l'enseignement primaire et secondaire public garantira le maintien d'une structure propre à l'éducation des adultes.	MEQ	Réalisé
	4.1.4 Recherche de formules variées permettant à la clientèle en production agricole de se donner une formation selon ses besoins.	MAPAQ	Automne 1985
4.2 Accès accru aux ressources physiques et humaines des établissements S'il veut participer réellement et à part entière au projet de l'éducation permanente, le système scolaire doit rendre ses services administratifs et éducatifs accessibles (36).	4.2.1 . Accès aux ressources physiques: bibliothèques, centres de documentation, services audio-visuels, cafétérias et services administratifs.	MEQ MESST Réseaux	Incitations continues
	4.2.2 . Accès aux ressources humaines: bibliothécaires, conseillers en orientation, personnel administratif, professeurs-conseillers, etc.	MEQ MESST	Incitations continues

A. L'ACCESSIBILITÉ DU SYSTÈME PUBLIC D'ÉDUCATION SELON LA SPÉCIFICITÉ DES ADULTES

ORIENTATIONS	MESURES	RESPONSABILITÉ	ÉCHÉANCIER
	4.2.3 . Il revient à chaque organisme scolaire de devenir un véritable centre de ressources et de services à la communauté ou à la collectivité.	Réseaux	
4.3 Des pratiques pédagogiques adaptées Participer au projet de l'éducation permanente consiste aussi pour l'institution scolaire, à adapter ses pratiques pédagogiques au monde des adultes de telle manière que chaque personne puisse mener sa démarche éducative à terme (37). Le gouvernement entend privilégier l'approche de formation sur mesure. Cette approche conduit à reconnaître la capacité de chaque adulte, ou de chaque groupe d'adultes, de participer à la détermination de ses besoins éducatifs, à la définition de ses objectifs de formation, au choix des moyens à mettre en oeuvre pour la réalisation de son projet (26). Il y a là une tâche importante pour une école communautaire, pour les collèges et les universités qui doivent devenir de véritables centres de ressources et de services à l'écoute des besoins de la communauté (46). Plus que toute autre, la formation en entreprise est une formation sur mesure. Elle doit être aussi une formation qualifiante (53). Le gouvernement la retient comme l'un des lieux prioritaires de concertation entre l'Éducation et la Main-d'oeuvre (54).	4.3.1 . Pédagogie de situation, respectueuse des besoins, des motivations et de l'expérience des adultes; pédagogie de participation et de responsabilité.	MEQ Réseaux MESST	En progression Ex.: FGR, F/M, élaboration de programmes
	4.3.2 . Il revient aux organismes scolaires de développer cette pédagogie.		
	4.3.3 . Programme de formation et de perfectionnement des formateurs d'adultes pour soutenir le développement de cette pédagogie.	MEQ MESST	Plan déposé en novembre 1984
	4.3.4 . Désexiser les pratiques éducatives et donner aux formateurs les instruments pour éliminer les stéréotypes sexistes.	MEQ Réseaux MESST	Opération continue
	4.3.5 + Favoriser la réalisation d'activités éducatives adaptées à la situation socio-économique de chaque communauté régionale et locale.	MEQ MESST Réseaux	Opération continue
	4.3.6 + Offrir des services de type de formation sur mesure à l'intention des employeurs et travailleurs de PME.	MEQ MESST Réseaux	En cours

A. L'ACCESSIBILITÉ DU SYSTÈME PUBLIC D'ÉDUCATION SELON LA SPÉCIFICITÉ DES ADULTES

ORIENTATIONS	MESURES	RESPONSABILITÉ	ÉCHÉANCIER
4.4 Des programmes de formation pertinents et diversifiés L'accessibilité du système scolaire passe aussi par la diversité des types de programmes offerts (37).			
4.4.1 En formation professionnelle à temps plein et à temps partiel en établissement Cette qualité et cette diversité des pratiques pédagogiques doivent évidemment pouvoir se déployer dans le cadre d'une structure de programmes d'études suffisamment large et polyvalente pour pouvoir convenir à des effectifs aux besoins et aux intérêts variés, surtout en matière de formation professionnelle (36). Par rapport aux programmes gouvernementaux destinés au développement de la main-d'oeuvre, il est impératif pour le système scolaire lui-même de répondre de plus en plus efficacement aux besoins de formation des personnes et des groupes, aussi bien quant à la disponibilité de ses ressources qu'en ce qui a trait à ses pratiques pédagogiques (47). Les femmes n'ont guère eu accès à la formation initiale dans les domaines de la micro-électronique, de l'informatique et des biotechnologies; il s'agit moins, en leur cas, de perfectionnement que de qualification première dont il faut leur ouvrir plus largement la possibilité.	4.4.1.1 . accès accru des adultes aux programmes offerts par les collèges, les commissions scolaires et les écoles spécialisées des autres ministères;	Tous MEQ MESST MMSR	Réalisé 84-85 Demandes add. pour 85-86 1984-85;1985-8
	4.4.1.2 . augmentation des places disponibles dans des programmes déterminés par le Québec;	MMSR	1984-85 1985-86
	4.4.1.3 . mesures expresses de sensibilisation et d'information des femmes pour accroître leur présence dans les métiers d'importance nationale;	MMSR	En cours
	4.4.1.4 . accès accru au programme de transition-travail;	MMSR	1984-85
	4.4.1.5 . carte des enseignements équilibrés et offrant un nombre suffisant de places aux femmes comme aux hommes dans les secteurs d'avenir: mécanismes de sensibilisation et d'information visant à stimuler et accroître de façon manifeste la participation des femmes;	MEQ MESST	À poursuivre
	4.4.1.6 . programme de recyclage des personnes qui travaillent dans des	MMSR	1984-85 (en partie)

A. L'ACCESSIBILITÉ DU SYSTÈME PUBLIC D'ÉDUCATION SELON LA SPÉCIFICITÉ DES ADULTES

ORIENTATIONS	MESURES	RESPONSABILITÉ	ÉCHÉANCIER
	- secteurs en perte de vitesse et dans les secteurs marqués par des changements technologiques;	MESST MEQ	À poursuivre
	4.4.1.7 . accès accru au programme de perfectionnement des gestionnaires des PME;	MIC MESST	Juin 1985
	4.4.1.7.1 + Activités de formation auprès des administrateurs et gestionnaires de coopératives de différents secteurs d'activités économiques.	MIC	Juin 1985
	4.4.1.7.2 + La formation des femmes propriétaires - dirigeantes d'entreprises.	MIC	1984-1987
	4.4.1.7.3 + Programme de développement de la femme entrepreneure sur le plan du savoir, du savoir-être et du savoir-faire.	MIC (CEGEP F.X. Garneau)	1984-1985
	4.4.1.7.4 + Des sessions destinées aux femmes co-entrepreneures gérées par le module formation du Groupement québécois d'entreprises Inc.	MIC (Groupement québécois d'entreprises)	1984-1987
	4.4.1.8 . accès accru au programme d'insertion sociale et professionnelle des jeunes;	MEQ MMSR MESST	Début d'application, sept. 1984 à 1986
	4.4.1.9 - dégagement d'un budget de 300,000$ en vue d'une campagne de	MMSR	Réalisation campagne mi-mars

ORIENTATIONS	MESURES	RESPONSABILITÉ	ÉCHÉANCIER
	sensibilisation auprès des femmes à l'égard de la formation professionnelle et du perfectionnement. Les instruments de communication les plus pertinents seront identifiés avec les intervenants.		à mi-avril 1985 Mise à jour automne 1985
	4.4.1.10 Programme permettant de répondre à des besoins spécifiques en agro-alimentaire.	MAPAQ	En développement
4.4.2 En entreprise	4.4.2.1 . implantation par le MMSR du programme d'aide à la formation en entreprise; visant à accroître la formation en entreprise, à améliorer la participation des travailleurs et travailleuses et à faciliter l'accès aux activités de formation (54);	MMSR	Printemps - automne 1985
	4.4.2.2 . programme de stages en milieu de travail visant à permettre à 30 000 jeunes bénéficiaires de moins de trente ans, sans emploi, d'acquérir des connaissances, habilités et expérience professionnelle;	MMSR	En cours
	4.4.2.3 . développement de formes nouvelles d'apprentissage et d'activités de formation par alternance.	MMSR	En cours
4.4.3 Par alternance	4.4.3.1 . développement du programme d'apprentissage au MMSR;	MMSR	En cours
	4.4.3.2 . organisation d'activités de formation par alternance;	MMSR	En cours

ORIENTATIONS	MESURES	RESPONSABILITÉ	ÉCHÉANCIER
	4.4.3.3 - exploration d'autres pistes comme celle de l'aide à la formation en entreprise en vue de se rapprocher des objectifs du congé-éducation;	MMSR	Début 85
	4.4.3.4 - rencontres du MMSR et de ses partenaires concernant le projet d'aide à la formation en industrie en vue de le bonifier.	MMSR	Réalisé Automne 1984
4.4.4 En formation de base et générale Il faut rendre accessible à toutes les personnes qui en ont besoin les ressources éducatives qui leur permettent de lire, d'écrire, de compter, de s'exprimer et qui leur assurent, pour autant, une maîtrise minimale de leur vie quotidienne, de même que la possibilité d'exercer un travail... L'accès pour tous à une formation de base doit être également un souci pressant (13).	4.4.4.1 . Permettre aux québécois et aux québécoises qui n'ont pas complété leur formation de base, l'accès au programme qui conduit au D.E.S. (temps plein et temps partiel). (cf. 1.1.3 Ouverture du système public d'éducation)	MEQ	84-85: réalisé 85-86: à développer
	4.4.4.1.1 + Sélection des immigrants pour les cours de formation de base, générale et professionnelle.	MCCI	Avril 1985
	4.4.4.2 . Accès accru aux programmes réguliers des collèges. (c.f. 1.1.2 Ouverture du système public d'éducation)	MESST	Lié à la révision du système de financement prévu en 1986
	4.4.4.3 . Accès accru aux programmes des commissions scolaires et des OVEP pour les analphabètes et les personnes handicapées.	MEQ MESST	84-85: réalisé 85-86: demandes additionnelles
	4.4.4.4 . Soutien et persévérance aux études: - accès accru aux programmes de formation visant l'intégration au marché du travail de jeunes adultes en consolidant le programme d'insertion sociale et professionnelle des jeunes;	MEQ MESST	Début d'application en septembre 1984

ORIENTATIONS	MESURES	RESPONSABILITÉ	ÉCHÉANCIER
	4.4.4.4.1 + Accès accru à la connaissance du français pour les immigrants par des formules de cours aptes à répondre et à satisfaire les besoins des diverses clientèles.	MCCI	En cours
	4.4.4.5 - information et mesures d'incitation et de redressement pour l'élargissement des choix scolaires et professionnels disponibles et pour favoriser l'accès des femmes aux emplois d'avenir.	MEQ MESST	IMNT: en cour et en dévelop- pement
	4.4.4.6 - Priorité sera mise au niveau des budgets régionalisés de formation de base sur l'accès des milieux anglophones à des cours français.	MEQ - dir. rég.	Orientation transmise aux régions
4.4.5 En formation à distance Puisqu'elle favorise une plus grande accessibilité des ressources éducatives et permet de rejoindre rapidement des populations qui demeureraient autrement, à l'écart du système éducatif, il importe que se consolide et se développe un système mieux intégré de formation à distance (40).	4.4.5.1 . Création de la société de formation à distance: formation générale et professionnelle.	MEQ	Juillet 1985
	4.4.5.2 . Poursuite des activités de la TELUQ.	MESST	Réalisé
	4.4.5.3 Préparation d'une série de trente cours par correspondance destinés aux producteurs agricoles.	MAPAQ, MEQ MESST	En partie réal sé - Complété 1987
4.4.6 En éducation populaire Le gouvernement confirme la mission d'éducation populaire des ré-	4.4.6.1 . Consolidation et développement du programme gouvernemental d'aide aux OVEP.	MEQ	Réalisé

ORIENTATIONS	MESURES	RESPONSABILITÉ	ÉCHÉANCIER
seaux de l'Éducation, principalement des commissions scolaires. Il consolide et régionalise son aide au secteur autonome de l'éducation populaire (47).	4.4.6.2 - Ouverture des règles de financement des OVEP pour y incorporer un certain pourcentage qui serait associé à des activités d'encadrement.	MEQ	1985-86
	4.4.6.3 . Soutien technique des établissements scolaires aux OVEP, aux associations et aux entreprises dans leurs actions de formation selon l'approche de la formation sur mesure.	MEQ Réseaux	Opération continue
	4.4.6.4 . Maintien des ressources consacrées à la formation syndicale.	MEQ	Réalisé
A. 5.0 L'accès à la sanction des études Ainsi que le favorise le régime pédagogique du secondaire, il importe que soient accrues pour les personnes dont le cheminement scolaire a été discontinu, les possibilités d'accès au diplôme d'études secondaires (D.E.S.) et au diplôme d'études professionnelles (D.E.P.) (39).	5.0.1 . Diversification des voies d'accès au D.E.S. et au D.E.P., entre autres moyens par la reconnaissance des acquis.	MEQ	En préparation juin 85
	5.0.2 . Accès accru au D.E.C.	MESST	En voie de réalisation par l'application du nouveau régime pédago. et par la révision des programmes
	5.0.3 . Maintien et accessibilité accrue des programmes conduisant aux C.E.C.	MESST	
	5.0.4 . Une A.E.C. émise par les établissements en fonction des besoins locaux et régionaux.	MESST	
	5.0.5 . Maintien et amélioration des pratiques favorisant dans les entreprises la délivrance d'attestations de formation aux travailleurs (40).	MEQ	Prim-sec: en révision décembre 1984

B. LE PARTAGE DES POUVOIRS ET DES RESPONSABILITÉS

B. LE PARTAGE DES POUVOIRS ET RESPONSABILITÉS

ORIENTATIONS	MESURES	RESPONSABILITÉ	ÉCHÉANCIER
B. 1.0 **Une reconnaissance du rôle et des responsabilités des intervenants**			
1.1 La responsabilité de l'adulte L'adulte engagé dans un cheminement de formation poursuit une démarche qu'il a choisie, ou du moins qu'il assume; il en est, à ce titre, le premier responsable (26).	1.1.1 Associer l'adulte: - à la détermination de ses besoins; - à la définition de ses objectifs; - au choix des moyens (26-36).	MEQ, MESST Réseaux MMSR	Opération continue: FGR, IMNT, Transition-Travail
	1.1.2 Le MAPAQ recherche avec le MMSR les filières qui permettront de reconnaître le MAPAQ comme partenaire dans l'estimation des besoins de la clientèle en agro-alimentaire.	MAPAQ et MMSR	Mars 1985
. Une pluralité de lieux et de responsabilités Les ressources éducatives ne se limitant pas au système scolaire établi, il y a lieu de reconnaître pleinement le rôle des autres agents de formation... La reconnaissance de la multiplicité des lieux de formation apparaît incompatible avec un mode d'organisation qui remettrait l'entière responsabilité de l'éducation des adultes aux mains d'une instance centrale (24).			
1.2 Le secteur de l'éducation populaire	1.2.1 . Le gouvernement confirme aussi son aide et son soutien au secteur de l'éducation populaire autonome (46).	MEQ	Réalisé

B. LE PARTAGE DES POUVOIRS ET RESPONSABILITÉS

ORIENTATIONS	MESURES	RESPONSABILITÉ	ÉCHÉANCIER
	1.2.2 . Chaque direction régionale du MEQ sera responsable de répondre aux besoins de chaque région et d'assurer un partage équitable des ressources du programme d'aide aux organismes d'éducation populaire. L'aide aux organismes dont l'action s'étend à l'ensemble du Québec sera administrée centralement au MEQ (46-47).	MEQ	Prévu Avril 1985
	1.2.3 . En région, les organismes seront invités à participer à une table de consultation régionale.	MEQ	Réalisé Décembre 198 et janvier 198
1.3 Les entreprises et les travailleurs La politique confirme le rôle actif que jouent les entreprises et les organisations de travailleurs dans le domaine de la formation (52), en particulier par les mesures suivantes:	1.3.1 . Programme d'aide à la formation en entreprise visant à accroître cette formation au Québec, à améliorer la participation des travailleurs et à faciliter l'accès aux activités de formation (54).	MMSR	Début 85
	1.3.2 . En leur confiant, par le biais des CFP, la gestion en région des programmes visant le développement de la main-d'oeuvre (56).	MMSR	En cours
	1.3.3 . En privilégiant un partnership renouvelé avec les entreprises pour le développement de formes nouvelles d'apprentissage et de formation en alternance, dont le nouveau programme de stages en milieu de travail et le développement de stages pour les élèves en formation professionnelle (54).	MMSR	En cours
	1.3.4 . En favorisant d'une part le développement de la formation en entreprise pour le perfectionnement des enseignants de la formation professionnelle, et d'autre part, en offrant dans les établissements scolaires, des programmes pour les formateurs en entreprises.	MEQ MESST	1e partie: en cours, 2e partie: à développer. Plan glob en préparatio adoption vers février 1985

B. LE PARTAGE DES POUVOIRS ET RESPONSABILITÉS

ORIENTATIONS	MESURES	RESPONSABILITÉ	ÉCHÉANCIER
1.4 L'ensemble des ministères et de leurs réseaux La politique confirme le rôle et le mandat des différents ministères oeuvrant en éducation des adultes:	1.4.1 . En précisant et confirmant le mandat d'éducation permanente des centres de formation et des écoles spécialisées rattachés à différents ministères.	MAPAQ (ITHQ)	Juin 1985
	1.4.2 . En engageant les divers ministères à préciser les objectifs et les moyens de leurs programmes d'éducation populaire et à les faire connaître efficacement à la population (31).	Tous MESST	
	1.4.3 En soutenant des projets de diffusion de la culture informatique qui s'adresserait à des organismes sans but lucratif en incluant possiblement les institutions d'enseignement et les municipalités.	MESST	
	1.4.4 Création de la Maison des sciences et des techniques.	MESST	
1.5 Le ministère et les réseaux de l'éducation La politique confirme le mandat des institutions du réseau scolaire public vis-à-vis l'éducation permanente, en particulier par:	1.5.1 . Leur ouverture à l'ensemble de la population selon les capacités d'accueil et les priorités établies par l'État (33).	MEQ MESST Réseaux	En cours: révision des règles de financement Prim-sec: 85-8 Coll.: 86-87
	1.5.2 . Le maintien des services d'éducation des adultes dans les cégeps et dans les commissions scolaires (35).	MEQ MESST	Réalisé
	1.5.3 . La responsabilité première reconnue aux organismes et établissements d'enseignement pour l'évaluation et la reconnaissance des acquis, modulée en fonction des caractéristiques de chaque ordre d'enseignement (39).	MEQ MESST	Réalisé

B. LE PARTAGE DES POUVOIRS ET RESPONSABILITÉS

ORIENTATIONS	MESURES	RESPONSABILITÉ	ÉCHÉANCIER
	1.5.4 . L'administration, par des représentants des commissions scolaires et des cégeps, de la Société de formation à distance et le maintien, au niveau universitaire, des lieux de production qui répondent aux besoins, comme la TELUQ (41).	MEQ (MESST)	Juillet 1985 TELUQ: réalisé
	1.5.5 . Le maintien des missions d'éducation populaire des commissions scolaires et de services à la collectivité des cégeps et universités (46).	MEQ MESST	Réalisé
	1.5.6 . La mission de service prioritaire des réseaux publics d'enseignement par rapport aux programmes gouvernementaux destinés au développement de la main-d'oeuvre, portant sur l'élaboration de programmes, la qualité et l'efficacité des cheminements d'apprentissage, la prestation des activités de formation, l'évaluation et la sanction des acquis de formation (47).	MEQ MESST	En cours
1.6 Le ministère et les réseaux de la Main-d'oeuvre La politique confirme le rôle premier du ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu dans l'orientation, l'élaboration et la mise en oeuvre des interventions gouvernementales visant le développement de la main-d'oeuvre et de l'emploi, en particulier vis-à-vis:	1.6.1 . L'estimation des besoins.	MMSR	En cours
	1.6.2 . La détermination des orientations et des priorités des programmes de formation de la main-d'oeuvre.	MMSR	En cours
	1.6.3 . Les différentes formes de soutien, aux entreprises comme sources d'initiatives de formation et comme lieux de formation.	MMSR	
	1.6.4 . La gestion des programmes de formation de la main-d'oeuvre.	MMSR	En cours

B. LE PARTAGE DES POUVOIRS ET RESPONSABILITÉS

ORIENTATIONS	MESURES	RESPONSABILITÉ	ÉCHÉANCIER
	1.6.5 . La participation des partenaires sociaux, par le biais des CFP, aux programmes de développement de la main-d'oeuvre (49/56).	MMSR	
	1.6.6 - Rencontres du MMSR avec ses partenaires concernant les hypothèses de politique de main-d'oeuvre.	MMSR	En cours
	1.6.7 + Rôle et responsabilité du MMSR en matière de formation professionnelle.	MMSR	
1.7 Une clarification des responsabilités de l'Éducation et de la Main-d'oeuvre Pour confirmer la maîtrise d'oeuvre du ministère de la Main-d'oeuvre et la mission de service des réseaux de l'éducation par rapport aux programmes visant le développement de la main-d'oeuvre.	1.7.1 . Transfert, du ministère de l'Éducation au ministère de la Main-d'oeuvre, de la plus grande partie des crédits alloués à "l'éducation des adultes"; les effectifs touchés suivront ce mouvement de transfert (49).	MEQ MMSR	84-85: complét Étapes 85-86 e cours. Budgets: 1 avril 84 En cours (11 effectifs transférés au 84.08.30)
	- Cependant, pour la formation en industrie:		
	1.7.2 . Reconsidération de la mise en oeuvre pour 1984-1985. Les budgets de ce programme seront maintenus au MEQ et les conseillers pédagogiques continueront de relever administrativement des commissions scolaires. De plus, les partenaires verront à préparer les transferts pour 1985-1986.	MEQ MMSR	84-85: réalisé 85-86: en cours En cours selon modalités établies
	1.7.3 . Transfert progressif des commissions de formation professionnelle aux réseaux scolaires, des immeubles et des équipements destinés à la dispensation de la formation professionnelle, selon des ententes appropriées (49).	MMSR-MEQ MESST	1985-86

B. LE PARTAGE DES POUVOIRS ET RESPONSABILITÉS

ORIENTATIONS	MESURES	RESPONSABILITÉ	ÉCHÉANCIER
En précisant ici la mission propre de l'Éducation - en faisant de même pour la main-d'oeuvre et en tirant les conclusions d'ordre organisationnel et budgétaire -, le gouvernement estime poser les conditions de base de l'élimination des complications administratives si souvent dénoncées (48).	1.7.4 . Amendement à la Loi 51 de 1969, consacrant le retrait des CFP du champ de la dispensation des services de formation (50).	MMSR	1985-86
1.8 La compétence du Québec La mise en oeuvre du projet d'éducation permanente exige que le Québec assume sa pleine responsabilité à l'égard de l'éducation des adultes. Le projet s'impose comme un projet de société réclamant que le Québec recouvre les fonds et les programmes fédéraux en éducation des adultes. C'est une donnée de la constitution canadienne que le Québec possède une pleine responsabilité en matière d'éducation en général et dans le domaine de la formation de sa main-d'oeuvre, en particulier.	1.8.1 - Invitation sera faite aux partenaires intéressés à discuter de la question du rapatriement de notre compétence en formation professionnelle.	MMSR	Activité en cours
B. 2.0 **Les lieux de concertation**			
2.1 Les tables de concertation L'heure de l'éducation est aussi l'heure de la concertation. Cette nécessaire concertation concerne l'ensemble des organismes oeuvrant en éducation des adultes, impliquant les établissements d'enseignement, les commissions de formation professionnelle, les centres locaux de services communautaires, les entreprises, les municipalités et les associations volontaires (17).	2.1.1 . Mise en place de tables nationales sectorielles de la formation professionnelle (64).	MEQ MMSR MESST	Décembre 84 1984-85
	2.1.2 . Mise sur pied, dans chacune des onze régions économiques du Québec, d'une table de concertation Éducation . Main-d'oeuvre (65).	MEQ MMSR MESST	Juin 1985

B. LE PARTAGE DES POUVOIRS ET RESPONSABILITÉS

ORIENTATIONS	MESURES	RESPONSABILITÉ	ÉCHÉANCIER
	2.1.3 - Participation des gens de l'éducation aux adultes aux tables régionales.	MEQ - DR MESST	Juin 1985
	2.1.4 - Seconde rencontre nationale de concertation au printemps 1985.	Comité ministériel	Printemps 85
	2.1.5 - Consultation des participants sur la thématique.	SEA	Réalisé
2.2 Rôle des CFP Une déconcentration vers les commissions de formation professionnelle visant à promouvoir un leadership régional exercé par les partenaires sociaux en matière de main-d'oeuvre et d'emploi.	2.2.1 . À l'estimation des besoins et à l'établissement du plan de formation, les CFP joindront la gestion des programmes gouvernementaux de développement de la main-d'oeuvre (56).	MMSR	1984-85 1985-86
	2.2.2 . Confirmer et renforcer les commissions de formation professionnelle en tant que structure de participation et de concertation des partenaires sociaux au niveau régional (56).	MMSR	1984-85 1985-86
	2.2.3 - La CFP de Montréal prendra contact avec les commissions scolaires anglophones pour développer des services ou des approches répondant davantage à la communauté anglophone.	MMSR	Réalisé à 95% Activités en cours
	2.2.4 - Jumelage entre le personnel des CFP et des gens de communautés autochtones.	MMSR	

B. LE PARTAGE DES POUVOIRS ET RESPONSABILITÉS

ORIENTATIONS	MESURES	RESPONSABILITÉ	ÉCHÉANCIER
		MMSR	Ouverture du dossier: autom 84
2.3 Élargissement de la composition des CFP			
Valoriser les instances régionales de concertation et mieux marquer l'importance du concours des partenaires et de la réalité régionale à la fois.	2.3.1 . Rouvrir le dossier de la composition des CFP:	MMSR	
	. insertion des instances vouées au développement économique régional;	MMSR	
	. présence de représentants des directions régionales du MEQ et du MMSR;	MEQ - MMSR MESST	
	. veiller à la représentation des groupements féminins.	MMSR	Réalisé dans certaines CFP
	2.3.2 . Inviter, dans l'immédiat, les comités consultatifs régionaux à accroître la place faite aux femmes parmi les représentants des employeurs et des salariés.	MMSR	En marche dan d'autres
	2.3.3 . Les commissions de formation professionnelle devraient, dans l'exercice du leadership régional que l'on attend d'elles, favoriser le cheminement nécessaire à l'élargissement de leur composition.	MMSR	1984-85
2.4 Un nouveau partnership pour des services régionaux d'accueil et de référence	2.4.1 . Instaurer des services intégrés d'accueil et de référence (67).	MEQ - Réseaux MMSR MESST	Automne 1984 1985-86
Permettre aux usagers de disposer de lieux précis auxquels ils puissent s'adresser pour s'informer des services disponibles (65).	2.4.2 . Favoriser le regroupement des principaux intervenants en éducation des adultes dans chaque région, les commissions scolaires, les collèges, les commissions de formation professionnelle et les organismes volontaires d'éducation populaire, pour mettre sur pied ces services (66).	MEQ MMSR MESST	Automne 1984 1985-86

B. LE PARTAGE DES POUVOIRS ET RESPONSABILITÉS

ORIENTATIONS	MESURES	RESPONSABILITÉ	ÉCHÉANCIER
	2.4.3 . Faire offrir, animer et gérer ces services par le groupe des organismes participants en supportant une partie du financement de ces services (66).	MEQ MESST	Automne 1984
2.5 Des dispositifs concertés de formation à distance	2.5.1 . Création d'une Société de formation à distance administrée par les représentants des collèges et des commissions scolaires (41).	MEQ	Juillet 1985
	2.5.2 . Établissement d'un comité consultatif composé de représentants des universités, des commissions scolaires et des collèges (41).	MEQ	Juillet 1985
	2.5.3 . Par rapport à la formation professionnelle de la main-d'oeuvre, la formation à distance sera matière de concertation entre les commissions de formation professionnelle, les réseaux scolaires, le MEQ et le MMSR (42).	MEQ	1985-86
	2.5.4 . Définition des besoins de formation à distance aussi bien par les réseaux d'enseignement que par les populations et organismes intéressés (41).	MEQ	1985-86
2.6 En matière d'alphabétisation	2.6.1 . Le programme d'alphabétisation devra mettre à contribution les ressources éducatives des deux secteurs, publics et autonomes d'éducation populaire (73).	MEQ	Réalisé

B. LE PARTAGE DES POUVOIRS ET RESPONSABILITÉS

ORIENTATIONS	MESURES	RESPONSABILITÉ	ÉCHÉANCIER
.7 Reconnaissance des acquis	2.7.1 . On verra également à sensibiliser et à mobiliser les agents en cause dans les réseaux scolaires, de même que les entreprises, les organismes d'éducation populaire et les groupements féminins intéressés, en particulier pour favoriser l'émergence concertée d'instruments techniques valables de reconnaissance des acquis (39).	MEQ MESST	En cours
B. 3.0 tructures organisationnelles Il est possible de penser à des dispositifs légers de concertation ouvernementale (63).			
3.1 La concertation gouvernementale l importe que soit institué un lieu gouvernemental d'orientation et de concertation en éducation des adultes (63).	3.1.1 . Un comité ministériel composé des ministres de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie, de l'Éducation, de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, des Communautés culturelles et de l'Immigration, de la Condition féminine et de l'Industrie et du Commerce avec mandat de recommander annuellement les crédits à allouer à l'éducation des adultes et d'en évaluer les principales orientations (64).	MMSR MESST MEQ MAPAQ MCCI SCF MIC	Réalisé
	3.1.2 - Création d'un secrétariat à l'éducation des adultes.	Comité ministériel	Réalisé
.2 La concertation Éducation - Main-d'oeuvre ménager des voies efficaces de collaboration et favoriser l'exercice des responsabilités propres à chaque instance (64).	3.2.1 . Mécanisme permanent bilatéral où chacun des deux ministères agira comme responsable dans son champ d'action spécifique (64) (en révision suite à la création du MESST).	MMSR MEQ MESST	Réalisé

B. LE PARTAGE DES POUVOIRS ET RESPONSABILITÉS

ORIENTATIONS	MESURES	RESPONSABILITÉ	ÉCHÉANCIER
3.3 L'organisation gouvernementale de l'éducation des adultes au MMSR et au MEQ	3.3.1 . À la Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu		
Assurer un développement plus cohérent et attentif aux besoins des personnes et des groupes (fiche no. 8).	3.3.1.1 Mise en place d'une Direction générale de la formation professionnelle.	MMSR	Automne 84
Assurer une gestion efficace des divers mandats et donner à la fonction éducation une place significative. Assurer que le ministère dans son ensemble, s'intéresse à l'éducation des adultes tant au niveau de l'ouverture des réseaux que des services demandés par le MMSR.	3.3.2 . À l'éducation		
	3.3.2.1 Responsabilité vis-à-vis l'éducation des adultes à être assumée par la Direction générale de l'enseignement collégial, le secteur préscolaire, primaire et secondaire et le secteur de la planification.	MEQ MESST	Réalisé
	3.3.2.2 Élargissement du mandat des Directions régionales pour englober l'éducation des adultes dans les CS et dans les cégeps.	MEQ	Réalisé
	3.3.2.3 Maintien d'une Direction générale chargée de la coordination et du développement de l'éducation des adultes ainsi que des relations avec les divers ministères qui ont une responsabilité en éducation des adultes (en révision suite à la création du MESST).	MEQ	Réalisé